

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L' AISNE**

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

SEANCE DU 30 AOÛT 2024

L'AN 2024, le 30 AOÛT, les membres du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de l'Aisne se sont réunis au Conseil départemental de l'Aisne.

Etaient présents : M. GRZEZICZAK, Président,
Mme BODIOT, MM. DAIN et DELHAYE, Mme DIVE, MM. GERVOIS, LEBEAU et LEFEVRE, Mme LETOT-DURANDE, MM. LE NY, LIEZ et LINIER, Mmes MARICOT, M'SAKNI et PASSEMART, M. PERROU, Mmes PLATRIER, RIBEIRO et VARLET-CHENOT, M. VERDEZ, Mme VIOLET, Administrateurs.

M. KALLEL, Secrétaire du CSE de l'Opal.
MM. ROYER, Directeur Départemental des Territoires et CADALEN, Chef du service Habitat Rénovation Urbaine Construction à la DDT, représentant M. le Préfet.

Pouvoirs : M. CREMONT, Administrateur, à Mme PLATRIER
M. GALLOO, Administrateur, à M. GRZEZICZAK
M. MUZART, Administrateur, à M. GRZEZICZAK

Excusés : M. EUGENE, Administrateur, M. RAMPELBERG, Vice-Président, et Mme GRAFTE, Administrateur.
M. MONFORT, Commissaire aux Comptes.

Assistés de : Mme BEGAT, MM. ROBERT, SIMONNOT et TOMBOIS, Directeurs de Service.
Mmes HERMI, Responsable Gouvernance, et PESCE, Chargée des Politiques Locales.

La séance est ouverte à 10 h 00.

ORDRE DU JOUR

NOMINATION DU DIRECTEUR GENERAL DE L'OPH DE L' AISNE

L'article R. 421-16 du Code de la Construction et de l'Habitation dispose que le Conseil d'administration « nomme le directeur général et autorise le président du conseil d'administration à signer le contrat et ses avenants entre l'office et le directeur général. »

Le choix du Directeur général doit obtenir la majorité des deux tiers des membres ayant voix délibérative, présents ou représentés (R. 421-13 du CCH).

Il appartient au Président de proposer au Conseil d'administration la nomination du Directeur Général (article R421-17 du CCH).

Le Président propose au Conseil d'administration la nomination de Monsieur Eric Dourlen comme Directeur Général de l'OPH de l'Aisne à compter du 1^{er} septembre 2024. A la suite, il est demandé au Conseil d'administration d'autoriser le Président à signer le contrat de travail joint au présent exposé.

Après un large échange, sur proposition de Monsieur le Président, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des votants, nomme Monsieur Eric Dourlen au poste de Directeur Général de l'Office Public de l'Habitat de l'Aisne à compter du 01 septembre 2024 et autorise le Président à signer le contrat de travail proposé.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Le Président,
Freddy Grzeziczak.

